

Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028

Volet 2 — Recherche appliquée, développement expérimental et adaptation technologique

Priorités de l'appel de projets en cours

Contexte

Le choix des priorités de cet appel de projets a été effectué grâce à la collaboration de plusieurs directions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ce travail collaboratif s'arrime principalement aux enjeux actuels du secteur agroalimentaire et de l'alimentation soulevés par la [Politique bioalimentaire 2018-2025 — Alimenter notre monde](#). Cette politique a pour ambition une plus grande autonomie alimentaire du Québec, et l'objectif 2.3 vise un plus grand investissement dans l'innovation et un renforcement des synergies par la mise en œuvre, entre autres choses, des pistes de travail suivantes :

- 2.3.1 Accroître les efforts de recherche et d'innovation dans le secteur bioalimentaire avec un effet de levier des partenaires;
- 2.3.3 Accompagner et soutenir l'innovation comme catalyseur de l'implantation de technologies innovantes et du développement de produits au sein des entreprises bioalimentaires;
- 2.3.4 Renforcer les approches concertées entre les acteurs de la recherche, de l'innovation et de la formation pour la réalisation de projets structurants.

Demands admissibles selon la catégorie de projets et priorités établies dans le cadre de cet appel de projets

Tableau 1. Demands admissibles selon la catégorie de projets

Demandeurs	Catégories de projets	
	A	B
Établissements de recherche	X	X
Établissements de transfert technologique		X
Associations et regroupements d'entreprises ou de producteurs		X

Tableau 2. Liste des priorités de l'appel de projets pour le volet 2 — Recherche appliquée, développement expérimental et adaptation technologique

Directives : - Il est important de <u>choisir une seule priorité</u> , celle qui représente le mieux votre projet. - Chaque priorité a préalablement été associée à une catégorie de projet, soit les catégories A — Recherche appliquée et développement expérimental (RD) et B — Adaptation technologique (Adaptation), ou les deux. Veuillez vous assurer que votre projet correspond à une seule des catégories identifiées dans cet appel de projets et que vous faites partie de la clientèle admissible. - L'intégralité de la priorité sélectionnée de même que la catégorie de projets qui lui est associée doivent être copiées dans l'espace réservé à cet effet dans le formulaire de demande d'aide financière. Si deux catégories sont associées à la priorité choisie, indiquez seulement celle qui concerne votre projet dans le formulaire.		
Thèmes	Priorités	Catégories ¹
Renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux changements climatiques.	1. Optimiser la gestion de l'eau (ex. : eaux des bâtiments d'élevage, eaux d'irrigation sur des territoires sujets à des conflits d'usage). (RD)	A — Recherche et développement
	2. Encourager l'utilisation des plantes pérennes dans les terres en friche et marginales. (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	3. Développer et adapter des approches pour renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux changements climatiques (ex. : gels tardifs, chaleurs extrêmes, pluies abondantes, hivers moins rigoureux). (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique
Stimuler l'économie circulaire.	4. Encourager l'économie circulaire par le développement de stratégies valorisant les coproduits. (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique
	5. Réduire le gaspillage et les pertes alimentaires par la mise en place d'initiatives qui encouragent les actions coordonnées entre les acteurs et la réduction à la source. (Adaptation)	B — Adaptation technologique
Accélérer l'automatisation, la robotisation et la transformation numérique du secteur agroalimentaire.	6. Adapter l'offre de télémédecine qui existe chez l'homme vers l'animal. (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	7. Améliorer la transformation alimentaire par des outils faisant appel à l'automatisation et à la robotisation (ex. : découpe de viande). (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	8. Concevoir des approches favorisant la traçabilité des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement. (RD)	A — Recherche et développement
	9. Contribuer à l'atténuation de la rareté de la main-d'œuvre ou à l'augmentation de la productivité dans le secteur agroalimentaire par la robotisation, l'intelligence artificielle ou le virage numérique des activités de production et de transformation. (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique
Accroître l'offre agroalimentaire québécoise.	10. Développer l'agriculture urbaine, notamment par la production intensive dans un milieu fermé ou sur toit. (Adaptation)	B — Adaptation technologique

Directives :

- Il est important de choisir une seule priorité, celle qui représente le mieux votre projet.
- Chaque priorité a préalablement été associée à une catégorie de projet, soit les catégories A — Recherche appliquée et développement expérimental (RD) et B — Adaptation technologique (Adaptation), ou les deux. Veuillez vous assurer que votre projet correspond à une seule des catégories identifiées dans cet appel de projets et que vous faites partie de la clientèle admissible.
- L'intégralité de la priorité sélectionnée de même que la catégorie de projets qui lui est associée doivent être copiées dans l'espace réservé à cet effet dans le formulaire de demande d'aide financière. Si deux catégories sont associées à la priorité choisie, indiquez seulement celle qui concerne votre projet dans le formulaire.

Thèmes	Priorités	Catégories ⁱ
	11. Diversifier l'offre québécoise de produits agricoles en émergence ou à fort potentiel de croissance (ex. : grains pour l'alimentation humaine, culture de légumineuses, culture de champignons, élevage d'insectes). (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	12. Stimuler l'offre québécoise de produits de la bioéconomie issus de plantes pérennes (ex. : biochar, chimie verte, emballage). (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	13. Soutenir l'offre québécoise d'aliments transformés de bonne qualité nutritive. (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique
Bonifier la transformation alimentaire québécoise.	14. Développer des produits alternatifs à base de protéines (végétaux, insectes). (RD)	A — Recherche et développement
	15. Développer de nouvelles méthodes pour éviter la fraude alimentaire ou pour assurer la salubrité des aliments ou l'hygiène dans la chaîne de production. (RD)	A — Recherche et développement
Favoriser la santé et le bien-être animal.	16. Réduire et contrôler les agents pathogènes d'origine animale ayant une incidence sur la salubrité des aliments et la santé publique. (RD)	A — Recherche et développement
	17. Prévenir l'antibiorésistance et favoriser l'utilisation judicieuse des antibiotiques (ex. : développer et améliorer des produits alternatifs aux antimicrobiens).	A — Recherche et développement
	18. Développer de nouvelles approches, des outils technologiques ou de nouvelles méthodes d'évaluation pour améliorer la santé et le bien-être des animaux, la biosécurité des élevages ou pour contribuer à la préparation aux mesures d'urgence en matière de santé animale. (RD)	A — Recherche et développement
	19. Étudier et caractériser les maladies présentes dans les petits élevages (urbains, de basse-cour ou de commerce de proximité), notamment en lien avec les risques pour la salubrité des aliments et la santé publique (zoonose). (RD)	A — Recherche et développement
	20. Mettre au point des méthodes préventives ou des moyens de lutte pour contrôler les principales maladies ou les problèmes de reproduction dans les productions animales. (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique

Directives :

- Il est important de choisir une seule priorité, celle qui représente le mieux votre projet.
- Chaque priorité a préalablement été associée à une catégorie de projet, soit les catégories A — Recherche appliquée et développement expérimental (RD) et B — Adaptation technologique (Adaptation), ou les deux. Veuillez vous assurer que votre projet correspond à une seule des catégories identifiées dans cet appel de projets et que vous faites partie de la clientèle admissible.
- L'intégralité de la priorité sélectionnée de même que la catégorie de projets qui lui est associée doivent être copiées dans l'espace réservé à cet effet dans le formulaire de demande d'aide financière. Si deux catégories sont associées à la priorité choisie, indiquez seulement celle qui concerne votre projet dans le formulaire.

Thèmes	Priorités	Catégories ⁱ
Accélérer le virage écologique du secteur agroalimentaire.	21. Développer les connaissances sur les contaminants d'intérêt (ex. : substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques [PFAS]), contaminants liés aux résidus de médicaments et aux gènes de résistance aux antibiotiques). (RD)	A — Recherche et développement
	22. Améliorer l'efficacité énergétique des entreprises agroalimentaires et leur accès aux sources d'énergie renouvelable. (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	23. Améliorer la gestion des eaux de lavage des fruits et légumes par des technologies d'infiltration dans le sol. (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	24. Favoriser la protection des pollinisateurs en milieu agricole. (RD/Adaptation)	A — Recherche et développement B — Adaptation technologique
	25. Développer ou mettre au point des méthodes pour prévenir et contrôler les mauvaises herbes en production conventionnelle (permettant la réduction de l'usage des pesticides et les risques qui y sont associés) ou biologique. (Adaptation) Note : durée fixe de 3 ans	B — Adaptation technologique
	26. Développer ou mettre au point des méthodes pour prévenir et contrôler les principaux organismes ravageurs (maladies et insectes) en production conventionnelle (permettant la réduction de l'usage des pesticides et les risques qui y sont associés) ou biologique. (RD) Note : durée fixe de 3 ans	A — Recherche et développement
Relever les défis sociaux ou économiques du secteur agroalimentaire.	27. Optimiser les pratiques agricoles pour favoriser la cohabitation de l'agriculture et des collectivités (ex. : pollution lumineuse des serres, odeurs, bruits, poussière, etc.). (Adaptation)	B — Adaptation technologique
	28. Développer des outils d'aide à l'établissement pour les conseillers et les jeunes entrepreneurs. (RD)	A — Recherche et développement
	29. Mettre au point des pratiques culturales ou d'élevage pour rehausser la rentabilité de la production. (Adaptation)	B — Adaptation technologique

ⁱ Définitions

Adaptation technologique : ensemble de travaux consistant à modifier une technologie, un procédé ou une pratique à l'aide de connaissances ou d'informations existantes, mais non exploitées, que les entreprises peuvent utiliser pour mettre au point de nouveaux produits ou procédés.

Développement expérimental : type d'activité scientifique caractérisé par la réalisation de travaux systématiques, lesquels sont basés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche ou l'expérience pratique, afin de fabriquer de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes, pratiques et services ou d'améliorer ceux qui existent déjà.

Recherche appliquée : travaux originaux entrepris en vue d'acquérir de nouvelles connaissances. Elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé. Les résultats d'une recherche appliquée portent en premier lieu sur un produit unique ou un nombre limité de produits, d'opérations, de méthodes ou de systèmes. Cette recherche permet la mise en forme opérationnelle des idées.